

LE DOMMAGE CORPOREL FACE AUX AT-MP

23 FÉVRIER 2024 - 9H-18H

CENTRE PANTHÉON, AMPHITHÉÂTRE III

Direction scientifique :

Anne Guégan, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Morane Keim-Bagot, Université de Strasbourg

Colloque validé au titre de la formation continue

Inscription obligatoire : <https://irjs.panthéonsorbonne.fr/evenements/colloque-dommage-corporel-face-aux-mp>

Accès au colloque (présentiel, distanciel ou différé) sur inscription

Paiement pour les professionnels, frais de 200€

(sauf magistrats et enseignants-chercheurs)

Pour toute question : irjs@univ-paris1.fr

Le dommage corporel face aux AT-MP

Accueil des participants : 8h30

9h-12h30 : Le dommage corporel face à un système dérogatoire du droit commun de la responsabilité

Présidence : Pierre-Yves Verkindt, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

9h-9h30 : Propos introductifs

Pierre-Yves Verkindt, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

9h30-10h30 : De quelques particularismes du droit des AT-MP

La fabrique des règles

Morane Keim-Bagot, Professeur à l'Université de Strasbourg

Relation triangulaire et indépendance des rapports - Imputation des coûts et tarification

Julien Bourdoiseau, Maître de conférences à l'Université de Tours

Discutants :

Florence Kato, Avocate

Raoul Carbonaro, Président de chambre à la cour d'appel de Paris en charge d'une chambre de sécurité sociale

10h 30-10h45 : Pause

10h45- 12h : De quelques angles morts du droit des AT-MP

Les accidents de trajet, la faille dans le deal en béton

Thomas Courvalin, Avocat - undeuxdroit

Les cancers professionnels, quelles difficultés ?

Anne Marchand, Sociologue à l'Université Sorbonne Paris Nord

Le droit public appliqué aux AT-MP, quelles spécificités ?

François Cafarelli, Maître de conférences à l'Université Clermont Auvergne

Le droit pénal appliqué aux AT-MP, quelle efficience ?

Laurent Saenko, Maître de conférences à l'Université Aix-Marseille

12h-12h30 : Le temps des questions

Après-midi : Le dommage corporel face à une indemnisation dérogatoire du droit commun de la réparation

Présidence : Anne Guégan, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Morane Keim-Bagot, Professeur à l'Université de Strasbourg

14h30-15h45 : De la réparation forfaitaire à la quête d'une réparation intégrale

Discutants :

Cécile Manaouil, Médecin experte, CHU Amiens-Picardie

Marion Fretay, Secrétaire nationale de la FNATH

Patrice Jourdain, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

15h45 – 16h : Pause

16h – 17h30 : De la réception des arrêts d'Assemblée plénière à la question de leur avenir

Discutants :

Claudine Bernfeld, Avocate et Présidente de l'ANADAVI

Béatrice Perez, Avocate

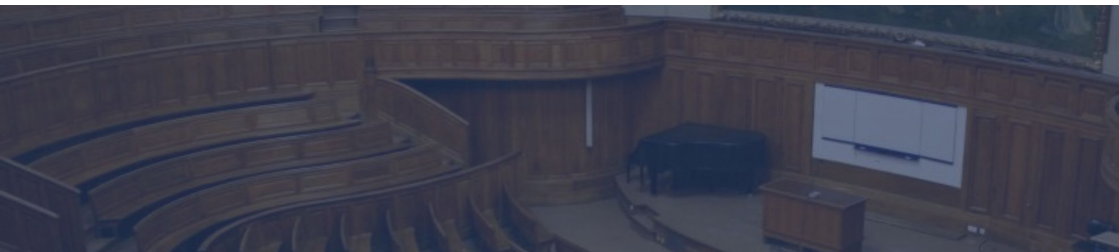
Marc-Antoine Godefroy, Avocat

Thomas Montpellier, Avocat

Florence Kato, Avocate

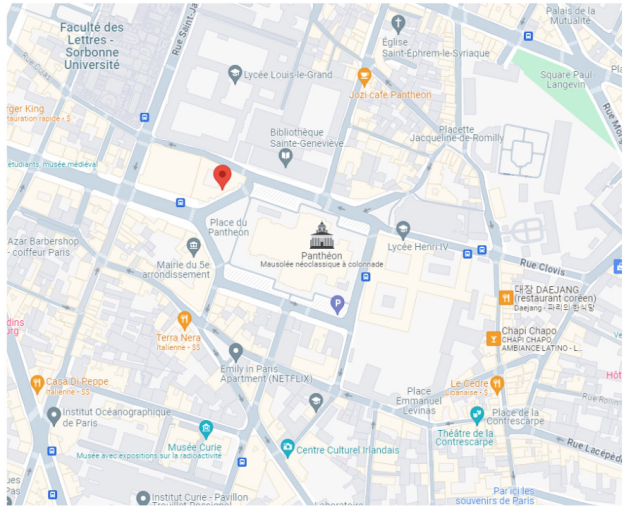
Raoul Carbonaro, Président de chambre à la cour d'appel de Paris en charge d'une chambre de sécurité sociale

17h30-18h : Le temps des questions



Adresse et itinéraires - Amphi III 12 Place du Panthéon, 75005 Paris

RER B : arrêt Luxembourg
Métro : arrêt Saint-Michel
Bus 75 : arrêt Luxembourg
Bus 47 : arrêt Dante
Bus 21 et 27 : Les écoles



Colloque validé au titre de la formation continue
Inscription obligatoire : <https://irjs.panthéonsorbonne.fr/evenements/colloque-dommage-corporel-face-aux-mp>
Accès au colloque (présentiel, distanciel ou différé) sur inscription
Paiement pour les professionnels, frais de 200€
(sauf magistrats et enseignants-chercheurs)
Pour toute question : irjs@univ-paris1.fr